

SAMBREVILLE Tamines

## Suspendus, les professeurs contre-attaquent

**Frédéric et Jean-François, professeurs à l'athénée royal de Tamines ne digèrent pas leur suspension qu'ils trouvent injuste. Ils attaquent la ministre Schyns.**

● **Christophe DE BOOSE**

**L**e 13 mai, Frédéric Scholiadis et son collègue Jean-François Noël, tous les deux professeurs à l'athénée royal de Tamines sont écartés sans préavis de leur poste. « On est venu me chercher devant mes élèves sans explication autre que je devais cesser tout de suite mon cours. Mes élèves se sont retrouvés en étude. Mon collègue a eu le même traitement. La démarche, prise en urgence émanait directement du cabinet de la ministre de l'enseignement, Marie-Martine Schyns », explique Frédéric Scholiadis.

Ce qu'on leur reprochait ? Officiellement, la divulgation d'un dossier dénonçant des manquements dans la gestion comptable de l'établissement scolaire. « Nous avons transmis un dossier à plusieurs parlementaires qui, eux, ont posé des questions à la ministre Schyns en séance plénière du Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles, le 9 mai. Est-ce que les questions ont dérangé ? En tout cas, nous avons été écartés et puis suspendu pour une période de trois mois à partir du 18 juin. Mais surtout, cette suspension à un caractère disciplinaire. Nous trouvons ça simplement injuste. Nous avons donc introduit un recours en annulation devant le Conseil d'État mais nous assignons également la ministre Schyns en justice pour suspendre la procédure de suspension ».

La chambre des référés du tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Namur a fixé la 1<sup>re</sup> audience le 3 octobre.

### Une procédure symbolique

Les deux professeurs ne nient pas avoir transmis un dossier à charge de la gestion de l'établissement scolaire et considèrent qu'ils étaient dans le bon droit. « Si on ne réagit pas, cela signifie qu'on accepte la sanction et qu'on avoue à demi-mot qu'on est en tord, ce que nous réfutons complètement » confirme Frédéric.

La suspension des deux professeurs doit prendre fin, en principe, le 13 septembre. « Mais la suspension peut être prolongée. Nous serons certainement convoqués pour audition d'ici le 18 septembre ».

Au niveau communication, Frédéric et Jean-François n'ont eu, actuellement, aucun contact ni avec la direction de l'athénée ni avec le cabinet de Marie-Martine Schyns. Du côté de l'athénée, Jacques Lange, préfet, se refuse à tout commentaire. ■